

LE MODE DE SCRUTIN

RIEN DE BRISÉ

Une expression anglaise dit: «If it ain't broke, don't fix it» Si ce n'est pas brisé, ne le réparez pas. À mon avis nous n'avons nullement besoin de modifier notre mode de scrutin et c'est présomptueux de croire que la proportionnelle amènera plus de monde à exercer leur droit de vote.

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Les comparaisons avec les autres pays ne s'appliquent pas vraiment à une province. D'ailleurs lorsqu'on compare aux autres provinces et aux États américains, le mode de scrutin est majoritaire simple à un tour et il n'y a rien de mal à ça.

C'est illogique de vouloir tenir compte du pourcentage de votes exprimés pour un parti pour permettre une représentation proportionnelle car chaque candidat est souvent appuyé tout autant pour lui-même que pour le parti qu'il représente.

Même si à deux reprises sur une période de 50 ans, le pourcentage exprimé a été inversé par rapport au nombre de députés élus (1966 et 1998) c'est le nombre de représentants élus par comtés sous la bannière d'un parti qui permet à celui-ci de former un gouvernement majoritaire.

La proportionnelle créera des gouvernements de coalition ce qui est semblable à des gouvernements minoritaires qui ne gouvernent qu'à partir de compromis et non plus à partir du programme proposé par le parti. C'est à mon avis la pire forme de gouvernement.

Avec la liberté d'expression dont jouit la population, les groupes d'intérêts et les regroupements syndicaux exercent suffisamment de pression sur nos gouvernements qu'il n'y a absolument pas lieu de créer un blocage additionnel au gouvernement élu de façon majoritaire en lui opposant une députation ajoutée par pourcentage.

Une représentation proportionnelle serait à mon sens anti-démocratique et un bâton dans les roues de tout gouvernement ayant obtenu le plus grand nombre de représentants élus par comté.

LE POURCENTAGE DES TIERS

Que des tiers partis reçoivent un pourcentage de vote dans l'ensemble des comtés et ne réussissent pas à faire élire plusieurs députés n'a rien de bien dramatique. Le Crédit social, l'Union nationale sont disparus et personne ne s'en plaint. Que l'ADQ reçoive un vote d'appui ou un vote d'insatisfaction ou un vote de changement ne signifie pas qu'il a un appui suffisant pour avoir des représentants à l'Assemblée nationale. La seule façon raisonnable d'avoir un gouvernement majoritaire qui puisse mettre de l'avant les programmes et les politiques proposées lors de la campagne électorale et vraiment gouverner et être responsable devant

l'électorat aux élections suivantes, c'est par la formule actuelle de majorité simple à un tour. Le pourcentage provincial est secondaire et devrait être ignoré.

REPRÉSENTATION DES FEMMES ET DES AUTOCHTONES

Quel est le problème? Nous vivons dans une société où les droits sont les mêmes pour les femmes que pour les hommes. Quant aux autochtones, ils ont leur propre forme de gouvernement sur les réserves. Hors des réserves, ils jouissent des mêmes droits que tous les autres citoyens.

INFORMER LE CITOYEN

Avant d'apporter des changements cosmétiques à notre mode de scrutin, il faudrait mettre de l'avant une série d'initiatives éducatives sur le processus démocratique, les pouvoirs législatifs, exécutifs et juridiques, l'importance de s'impliquer dans les partis politiques et d'aller voter lors des élections.

Comme je le mentionnais au début, si ce n'est pas brisé, ne le réparez pas.

Antoine Normand